Table des matières

[1. Coordonnées du référent projet 2](#_Toc63930820)

[2. Description du projet 3](#_Toc63930821)

[3. Public cible du projet 7](#_Toc63930822)

[4. Envergure du projet 9](#_Toc63930823)

[5. Modalités de mise en oeuvre du projet 10](#_Toc63930824)

[6. Communication 12](#_Toc63930825)

[7. Evaluation du projet 13](#_Toc63930826)

[8. Budget prévisionnel 14](#_Toc63930827)

[9. Pièces complémentaires à joindre au dossier 15](#_Toc63930828)

1. Coordonnées du référent projet

Nom \* REVELLLAT

Prénom \*Evelyne

Fonction \* Présidente

Courriel \* evelyne.revellat@pole-sante.fr

Téléphone \* 06 60 47 71 64

Autre contact d'une personne référente en cas d'absence du référent mentionné ci-dessus : \*

Précisez Nom, Prénom, Fonction, Courriel et Téléphone

Dr Christian Schoen – Directeur medical Terra Firma – [Christian.schoen@terrafirma.fr](mailto:Christian.schoen@terrafirma.fr) – 06 85 10 60 59

2. Description du projet

Titre du projet \*

Précisez l'intitulé de votre action, celui avec lequel vous communiquez (une phrase maximum).

|  |
| --- |
| Verbatim des Bonnes Pratiques des Proches Aidants – Val de Marne |

Thématiques du projet \*

Précisez :

- A quel axe de compétence de la conférence des financeurs se rapporte le projet (1 axe possible par action)

- La thématique principale du projet (si le projet porte sur plusieurs thématiques, merci de sélectionner la thématique principale et de préciser dans les commentaires les autres thématiques visées.)

|  |
| --- |
| Axe 5 – Actions d’accompagnement des proches aidants de personnes âgées en situation de perte d’autonomie |

Valeur secondaire dépendant de la première \*

|  |
| --- |
| Formation continue des proches aidants |

Commentaires

Si l’action vise plusieurs des thématiques listées ci-dessus, merci de préciser lesquelles ici.

|  |
| --- |
| NA |

Elements de diagnostic qui conduisent à la mise en oeuvre du projet \*

Vous pouvez préciser ici quels éléments de diagnostic/contexte territorial vous ont conduit à proposer le projet pour le public ciblé.

|  |
| --- |
| Avec le vieillissement de la population et l’augmentation de maladies chroniques essentiellement, le bien vieillir devient une préoccupation sociétale croissante.  Les proches aidants représentent une part non négligeable et croissante de la population française, leur nombre étant estimé à 8,3 millions de personnes, chacune consacrant en moyenne 16h par semaine pour soutenir leurs proches (DREES).  Les aidés sont souvent des personnes fragilisées mais vivant encore à leur domicile, devenant dépendantes pour un nombre croissant d’actes de leur quotidien, moins autonomes et plus isolées avec le temps qui passe.  Les proches aidants sont des individus souvent stressés par manque de temps, d’expérience et/ou de formation – on ne naît pas aidant – d’autant que beaucoup travaillent encore. Cela peut entraîner un risque croissant de comportements et/ou de situations mal maîtrisées, de fragilisation, voire de rupture de la relation aidé-aidant. Ce manque de temps explique que les proches aidants tardent à se former et s’informer alors que les solutions de proximité, en présentiel ou en digital (covid-19) existent.  L’action proposée par PSPPE en lien avec Khépri Formation et Terra Firma vise à sensibiliser et former les aidants pour repérer et réagir à ces situations et événements.  En amont comment en aval du présentiel, l’action s’appuie notamment sur un service digital\* destiné au binôme proche aidant–aidé ayant pour but l’optimisation de l’aidance et la prévention des risques de « petite » maltraitance\* (par manque d’expérience des personnes), ainsi que des ruptures familiales, sociales et professionnelles. \*Mot du Pr Moulias en parallèle de la petite délinquance.  \*Verbatim a été développé grâce à un soutien d’autres départements (Essonne et Seine-et-Marne) et d’autres structures associatives comme PSPPE ; il est en phase béta actuellement.  L’utilisation d’un service digital permettra notamment d’adapter le mode de formation en distanciel complet en fonction de l’évolution de la situation sanitaire et de prolonger le temps de formation au-delà des moments d’atelier d’autant que Verbatim est participatif. Il permet également de renforcer la constitution d’une communauté d’aidants (partage de l’expérience et complétude de la formation. Verbatim se veut être la préparation, la bibliothèque et le support interactif des formations PSPPE.  La partie digitale de ce service informatif se présente sous la forme d’un jeu pédagogique – le Verbatim des Bonnes Pratiques des Proches Aidants Val de Marne (VBP Val de Marne). Ce service PSPPE vise à la sensibilisation et à la formation des aidants aux bonnes pratiques en matière d’accompagnement, la lutte contre les conséquences de l’inexpérience et le soutien pour établir une relation saine et durable dans le couple aidé–aidant malgré les effets de l’avancée en âge. Le package présentiel / digital favorise le bon usage quotidien.  Après digitalisation de ses contenus de formation, PSPPE, avec l’aide de ses partenaires et du département du Val de Marne, s’appuiera sur cette plateforme, **gratuitement mise à disposition des proches aidants du réseau de ses partenaires Val de Marnais**, pour diffuser 24/7 et former les aidants de son réseau à ses bonnes pratiques tout en faisant évoluer cet outil afin de l’adapter au plus près de ses besoins et de ceux du territoire.  Le service digital sur lequel s’appuie l’action est basé sur la bibliothèque de formation PSPPE et les résultats du projet européen « HOPES » (supervisé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie – CNSA). Le Verbatim est un projet à la fois personnalisé et mutualisé. Il est mutualisé parce que les contenus de formation PSPPE vont compléter ceux créés par Terra Firma (projet européen et avec les départements partenaires), il est personnalisé car les contenus proposés dans ce jeu valorisent les actions de formation de PSPPE.  Des départements (Essonne et Seine-et-Marne) soutenant déjà le projet digital, les contenus « génériques » créés pour un Département seront partagés avec les autres et enrichiront les contenus de formation de PSPPE. Le jeu est personnalisé à la fois en termes de contenus (adaptation aux terrains spécifiques à chaque département) et de d’interfaces avec intégration de la charte graphique et des logos de chaque Département soutenant le jeu. |

Objectifs généraux \*

Verbes d'actions exprimant le sens du projet, les buts à atteindre

|  |
| --- |
| Prévenir les actes ou situations à risque dans l’aidance quotidiennepar la sensibilisation et la formation des aidants en présentiel comme en digital.  Adapter le Verbatim des Bonnes Pratiques au territoire du Val de Marne (besoins spécifiques des aidants, ressources du département) |

Objectifs opérationnels \*

Actions mises en place pour répondre aux objectifs précités

|  |
| --- |
| Sur la base de son centre de formation, PSPPE, avec l’aide de ses partenaires, souhaite organiser une série d’ateliers de formations au format adapté à la situation sanitaire – présentiel si possible, distanciel si nécessaire et de toutes façons complémentaire au présentiel (2021 pourra être l’opportunité de valoriser la formation en digital).  Ces formations auront pour point d’achèvement la journée des Aidants.  Plus précisément, un travail d’accompagnement complet sera mis en place en amont et en aval des ateliers. Il s’agira en amont de sensibiliser les aidants aux problématiques traités par l’action, et en aval de poursuivre la formation au niveau individuel, mais également de constituer une communauté favorisant le partage des connaissances et des expériences.  La temporalité des ateliers proposés sera adaptée au rythme des aidants, par exemple en prenant appui pour leur organisation sur la période estivale qui est un moment plus propice au répit et à la disponibilité des aidants.  En parallèle, un travail de personnalisation du jeu pédagogique « Verbatim des Bonnes Pratiques » sera réalisé pour le département du Val de Marne, qui s’appuiera d’une part sur les retours obtenus lors des formations PSPPE et par la mobilisation des aidants, et d’autre part sur les ressources du Département et des partenaires de PSPPE. |

Description du projet \*

En quelques lignes, décrivez votre projet, son contenu. Vous pouvez joindre au dossier de demande tout document permettant d'apporter des éléments complémentaires.

|  |
| --- |
| PSPPE souhaite favoriser la qualité de l’aidance et lutter contre les conséquences de l’inexpérience des proches aidants par une offre en présentiel et digitale.  **L’objet du projet est l’organisation d’ateliers de formation visant à atteindre cet objectif.**  Ces formations s’appuient sur un outil digital : le jeu pédagogique « Verbatim des Bonnes Pratiques » – VBP – permettant de sensibiliser et d’informer chaque aidant et, au final, d’optimiser les relations entre les aidés et leur·s aidant·s proche·s.  Verbatim digital est originellement issu d’un travail collaboratif mené par la société Terra Firma – partenaire du projet – dans le cadre du projet européen « HOPES – la qualité de vieillir est contagieuse », qui a été sélectionné par *Ambient Assisted Living (supervisé par la CNSA),* programme d’assistance à l’autonomie à domicile de la Commission Européenne. Verbatim digital est une application digitale éducative (*serious game*) qui permet à l’aidant de retrouver les contenus de formation de PSPPE et de se mettre virtuellement en situation de vie réelle et d’apprendre ainsi la manière de bien-être, bien-faire et/ou bien-dire pour être durablement l’aidant qu’il·elle souhaite.  Via une plateforme web, Verbatim digital a une approche centrée sur l’usager et sa pratique quotidienne de l’aidance qui est d’autant moins développée que le proche aidant manque d’expérience.  Cela se traduit par :   * Une immersion virtuelle par le jeu selon le même schéma qu’en présentiel : quizz sur les événements et/ou lieux et/ou comportements du quotidien avec des réponses éducatives simples et pratiques, et des liens vers des informations et des actions plus complètes (venant d’abord de PSPPE et des institutions publiques comme le Département) comme des cafés des aidants, un site web, une documentation … * La formation personnalisée et pratique (e-Bonnes Pratiques) : « problème/solution » avec une structuration s’appuyant sur le vécu, en mobilité (à l’endroit et au moment où le bénéficiaire le souhaite et comme le permet le digital) et avec la bonne sémantique (Verbatim digital bénéficie du dictionnaire de synonymie et d’antonymie CRISCO de l’Université de Caen) * Le partage de connaissance et d’expérience entre aidants et/ou personnes âgées et/ou de professionnels de terrain car le jeu est interactif et participatif ; l’expérience acquise lors de la formation PSPPE sera retrouvé en digital et, inversement, l’expérience digitale optimisera la qualité des formations en présentiel.   Verbatim digital se focalise sur les événements de difficulté et/ou de fragilisation à l’origine du risque de « petite » maltraitance et utilise des contenus issus du terrain et validés par des experts métier (à commencer par Mme Busby et Pr Moulias / Fédération 3977 et ALMA).  Le Verbatim digital est composé de plusieurs modules « quizz », structurés en :   * Lieux (au/hors du domicile, valorisant des lieux particuliers de l’aidance comme la chambre, la salle de bain, les WC, …) * Situations (comme la gestion de l’hygiène intime, des repas, …) * Comportements (dirigiste, gestion de l’insatisfaction de l’aidée) * Langage à risque (par exemple, parler de couches et non de protections) * D’autres situations potentielles comme les questions administratives et financières.   Verbatim digital est accessible via une plateforme web protégée et conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), et permet de jouer seul ou en communauté d’aidants, une fois ou de manière répétée et constructive, voire en situation avec la personne aidée. Le jeu est participatif pour permettre à un maximum de personnes de partager leurs expériences avant la dissémination, après une validation par le Comité Scientifique du service mis en place et animé par Terra Firma. Le Comité Scientifique comprend notamment parmi ses membres Mme Busby et le Pr. Moulias précédemment cité·e·s.  Le projet dispose déjà d’une large base de contenus éducatifs (PSPPE) relatifs aux bonnes pratiques de l’aidance et utilisés pour développer le jeu Verbatim, toutefois Verbatim digital Val de Marne a également pour objectif d’intégrer et de valoriser les actions du Département, puis de personnaliser, optimiser, valider et déployer Verbatim dans le territoire du département du Val de Marne.  Cette adaptation sera effectuée par PSPPE en collaboration avec Terra Firma et des partenaires Val d’Oisiens, en s’appuyant sur le travail collectif qui sera effectué lors des ateliers de formation PSPPE actuels ou à venir en 2021 ainsi que par du contenu collecté via la réponse à un questionnaire.  Le jeu est personnalisable dans son design et dans ses contenus, notamment l’intégration, après transformation en quizz/solutions, de l’offre de PSPPE et du Département. Verbatim digital Val d’Oise pourra aussi donner **un accès direct aux actions du Département et de ses institutions** via des liens hypertextes. Le jeu sera disponible sur un site web et facilitera ainsi l’usage du digital avec et par les personnes âgées.  Pour les usagers (aidants) et les bénéficiaires (aidés), VBP Val de Marne apporte le support pédagogique du projet avec des solutions pratiques et permettra le partage d’expériences à plusieurs (aidants/aidés, professionnels, communautés de seniors, etc.). VBP constitue un outil complémentaire dans la stratégie « Proches aidants » de PSPPE comme du Département.  Les résultats attendus du projet sont :   * Sensibilisation et constitution d’une communauté d’aidants sur les problématiques de la bien traitance * Préparation et organisation d’ateliers de formation des aidants de PSPPE * Personnalisation de l’outil au département du Val de Marne * Diffusion sur l’ensemble du territoire   Pour une diffusion à large échelle, le projet visera au développement d’un réseau de partenaires - tant personnes morales que physiques - favorisant la dissémination et l’usage participatif, notamment en y associant le Département. |

Format du projet \*

Précisez le format du projet proposé

conférence

forum/salon

cycle d'ateliers

séances individuelles à domicile

autre format

Si "autre format", merci de préciser :

Calendrier de l'action : date prévue pour le démarrage de la mise en œuvre \*

|  |
| --- |
| 01/04/2021 |

Calendrier de l'action : date prévue pour la fin du projet \*

|  |
| --- |
| 31/12/2021 |

***Attention, informations pour les projets prévus sur les deux années civiles 2021-2022***

*Pour les projets se déroulant sur les deux années civiles 2021 et 2022, sans qu'il ne s'agisse d'un renouvellement d'actions identiques d'une année sur l'autre, vous êtes invités à remplir les parties « détails du projet prévu en 2021 » et « détails du projet prévu en 2022 ». Sont uniquement concernés :*

*- les projets se déroulant sur l'année scolaire 2021-2022 : merci de dissocier les actions prévisionnelles à réaliser de septembre à décembre 2021 puis à réaliser de janvier à juin 2022*

*- les projets nécessitant plus d'une année de mise en œuvre compte tenu de leur envergure mais ne suivant pas particulièrement le calendrier en année scolaire, par exemple : un projet débutant en mars 2021 et se terminant en octobre 2022*

Détails du projet prévu en 2021

Précisez le nombre d'ateliers et de séances pour chaque sous-action prévus en 2021. PSPPE selon le contexte épidémique, a prévu de réaliser X ateliers de formation et, afin de compléter cette formation par le digital, digitaliser ses contenus existants et ceux à venir en 2021 et donc de proposer une offre multisupport / format

Pour rappel : un atelier = un groupe de bénéficiaires

Pour renseigner les informations relatives à une deuxième sous-action ou plus, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour Détails du projet prévu en 2021" situé en bas du tableau.

Exemple : sous-action 1 = atelier numérique et sous-action 2 = conférence

Nom de la sous-action 1 \*

Exemple : atelier numérique

|  |
| --- |
| Atelier de formation |

Nombre d'ateliers pour cette sous-action \*

Précisez le nombre d'ateliers prévus

Pour rappel : un atelier = un groupe de bénéficiaires.

|  |
| --- |
| **XXX Evelyne** |

Nombre de séances par atelier pour cette sous-action \*

Précisez le nombre de séances prévues par atelier

Pour rappel :

Un atelier = un groupe de bénéficiaires.

Un atelier = une séance s'il s'agit d'un forum ou d'une conférence par exemple et un atelier = plusieurs séances si les bénéficiaires se retrouvent à plusieurs reprises.

|  |
| --- |
| **XXX Evelyne** |

Durée de la séance pour cette sous-action

Merci d'indiquer s'il s'agit d'une séance de 45 minutes, 1h, 1h30 ou autre.

|  |
| --- |
|  |

Nombre total de séances pour cette sous-action \*

Précisez le nombre de séances total prévues.

|  |
| --- |
| Evelyne |

Nom de la sous-action 2 \*

Exemple : atelier numérique

|  |
| --- |
| Salon/Journée des Aidants |

Nombre d'ateliers pour cette sous-action \*

Précisez le nombre d'ateliers prévus

Pour rappel : un atelier = un groupe de bénéficiaires.

|  |
| --- |
| **XXX** |

Nombre de séances par atelier pour cette sous-action \*

Précisez le nombre de séances prévues par atelier

Pour rappel :

Un atelier = un groupe de bénéficiaires.

Un atelier = une séance s'il s'agit d'un forum ou d'une conférence par exemple et un atelier = plusieurs séances si les bénéficiaires se retrouvent à plusieurs reprises.

|  |
| --- |
| **XXX** |

Durée de la séance pour cette sous-action

Merci d'indiquer s'il s'agit d'une séance de 45 minutes, 1h, 1h30 ou autre.

|  |
| --- |
|  |

Nombre total de séances pour cette sous-action \*

Précisez le nombre de séances total prévues.

|  |
| --- |
|  |

S'agit-il : \*

* ***D’une nouvelle action (encore jamais mise en œuvre)***
* ~~D’une action existante qui n’a jamais été financées par la conférence des financeurs~~
* ~~D’une action existante qui a déjà été financée par la conférence des financeurs~~

3. Public cible du projet

Caractéristiques du public ciblé : âge moyen ciblé, situation de perte d'autonomie, fragilité \*

Plusieurs réponses sont possibles pour chaque catégorie à renseigner : âge moyen, situation de perte d'autonomie, fragilité

Attention, hors cas explicités dans les critères, les crédits de la Conférence des financeurs ne peuvent pas financer des projets en faveur des aidants professionnels.

Concernant les proches aidants, le projet doit viser les proches de personnes âgées.

* Type de public :
  + Les proches aidants de personnes âgées
* Âge cible des participants
  + 59 ans ou moins (uniquement si proches aidants)
* Situation de perte d’autonomie
  + GIR 5 à 6
* Fragilité

A quels habitants du Val-de-Marne votre projet s’adresse-t-il ? \*

Un projet de prévention touche souvent un public de proximité, voire d’hyper proximité. C’est pourquoi cette question doit s’entendre de la façon suivante : « quels habitants sont principalement concernés par ce projet ? », en tenant compte des questions de proximité et de mobilité. Même si votre projet est ouvert à tous les Val-de-Marnais, merci d’indiquer les habitants qui seront les plus susceptibles de participer au projet.

Possibilité de cocher : Tous les Val-de-Marnais ou quelques villes seulement (cases à cocher)

Si vous cochez « Tous les Val-de-Marnais », merci de ne pas cocher les cases villes.

|  |
| --- |
| Tous les Val de Marnais |

***Attention, informations pour les projets prévus sur les deux années civiles 2021-2022***

*Pour les projets se déroulant sur les deux années civiles 2021 et 2022, sans qu'il ne s'agisse d'un renouvellement d'actions identiques d'une année sur l'autre, vous êtes invités à remplir les parties « répartition des bénéficiaires par sous-actions en 2021 » ET « répartition des bénéficiaires par sous-actions en 2022 », mais aussi « nombre de personnes ciblées par le projet en 2021 » ET « nombre de personnes ciblées par le projet en 2022 ». Sont uniquement concernés :*

*- les projets se déroulant sur l'année scolaire 2021-2022 : merci de dissocier le nombre de personnes prévues de septembre à décembre 2021 puis de janvier à juin 2022*

*- les projets nécessitant plus d'une année de mise en œuvre compte tenu de leur envergure mais ne suivant pas particulièrement le calendrier en année scolaire, par exemple : un projet débutant en mars 2021 et se terminant en octobre 2022*

Répartition des bénéficiaires par sous-action en 2021

Précisez le nombre de bénéficiaires pour chaque sous-action.

Pour rappel : un atelier = un groupe de bénéficiaires

Pour renseigner les informations relatives à une deuxième sous-action ou plus, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour Répartition des bénéficiaires par sous-action en 2021" situé en bas du tableau.

Nom de la sous-action 1 \*

Exemple : atelier numérique

|  |
| --- |
| Atelier de formation |

Nombre de bénéficiaires attendus pour un atelier de cette sous-action \*

Exemple : 1 atelier numérique = 1 groupe de 10 personnes

|  |
| --- |
| **XXX** |

Nombre total de bénéficiaires pour cette sous-action \*

Exemple : 1 atelier numérique = 1 groupe de 10 personnes, 6 ateliers prévus soit 60 personnes.

|  |
| --- |
| **XXX** |

Nom de la sous-action 2 \*

Exemple : atelier numérique

|  |
| --- |
| Salon/Journée des Aidants |

Nombre de bénéficiaires attendus pour un atelier de cette sous-action \*

Exemple : 1 atelier numérique = 1 groupe de 10 personnes

|  |
| --- |
| 800 |

Nombre total de bénéficiaires pour cette sous-action \*

Exemple : 1 atelier numérique = 1 groupe de 10 personnes, 6 ateliers prévus soit 60 personnes.

|  |
| --- |
| 800 |

Nombre de personnes ciblées par le projet en 2021 \*

Nombre total de personnes en 2021, toutes sous-actions confondues.

Si le nombre total de bénéficiaires n’est pas égal à l’addition du nombre total de bénéficiaires par sous-action, précisez pour quelles raisons.

|  |
| --- |
| **XXX** |

4. Envergure du projet

Votre projet se déploie-t-il au-delà du Val-de-Marne ? \* Sélectionnez une des deux valeurs

* **Non**

Si vous avez coché "oui", précisez les territoires concernés

Exemple : communes d'un autre département, limitrophes au Val-de-Marne / autres départements

Si vous avez coché "oui", précisez si votre projet a été / est / sera soutenu par la Conférence des financeurs d’un autre département

Indiquez quelles Conférences, pour quels montants et l’état d’avancement du soutien.

Exemple : « demande de financement déposée pour 2021 auprès de la CDF du XX pour YYY € », ou « projet refusé en 2020 par la CDF du XX pour YYY € », ou « projet accepté en 2020 par la CDF du XX pour YYY € ».

Complémentarité avec les autres projets en cours sur le territoire concerné \*

Précisez quelles articulations sont prévues avec les autres projets en cours sur le territoire

5. Modalités de mise en oeuvre du projet

Structures/locaux accueillants \*

Précisez le lieu où se déroulera l’action.

Exemple : locaux propres, salle communale mise à disposition par une mairie, au sein d’une association partenaire, un centre social, une résidence autonomie, etc. Attention, une résidence autonomie peut accueillir une action mais celle-ci doit s’adresser en majorité aux personnes âgées non résidentes (les actions à destination du public en résidences autonomie sont finançables par le Forfait autonomie, qui n’est pas l’objet de ce recueil d’initiatives).

|  |
| --- |
| Autant que possible, les ateliers de formation proposés dans le cadre de cette action seront organisés dans les locaux de Khépri Formation, partenaire de PSPPE pour ce projet.  Autant que nécessaire, les ateliers de formation seront sinon dispensés intégralement en distanciel.  Les actions prévues lors du Salon/Journée des Aidants se tiendront dans les lieux de la manifestation. |

Partenaires

Partenaires qui interviennent dans la mise en œuvre du projet et le rôle de chacun : intervenant, relais d’information, ceux qui accueillent l’action, etc.

Pour renseigner les informations relatives à un deuxième partenaire ou plus, cliquer sur le bouton "Ajouter un élément pour Partenaires" situé en bas du tableau

1. Nom de la structure partenaire et description du rôle prévu dans la mise en oeuvre du projet \*

|  |
| --- |
| Khépri Formation est un centre de formation agréé qui aura pour rôle de mettre à disposition ses locaux pour la tenue des ateliers de formation proposés par l’action |

Engagement du partenaire \*

Précisez où en est le partenariat.

* **Engagement ferme**
* Accord de principe
* En attente d’une réponse de la part du partenaire
* Partenaire non encore sollicité

Rémunération horaire TTC de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer le coût horaire TTC.

* N/A

Profession/compétence de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer sa profession.

1. Nom de la structure partenaire et description du rôle prévu dans la mise en oeuvre du projet \*

|  |
| --- |
| Terra Firma est une société de conseil spécialisée en éducation en santé, sur les questions de santé non satisfaite et dans l’usage du numérique à destination du plus grand nombre.  La société a l’expérience de projets mutualisés et personnalisés et a notamment coordonné le projet européen « HOPES – Quality of life is contagious », un projet de 36 mois développé avec 9 partenaires de 5 pays européens dont, en France, le groupe Siel Bleu et l’APHP. De ce projet européen, Terra Firma a créé un fonds documentaire d’appuis de Verbatim et restera propriétaire du service développé pour le Val de Marne.  Terra Firma aura pour rôle la personnalisation de l’outil de formation VBP au département du Val de Marne. |

Engagement du partenaire \*

Précisez où en est le partenariat.

* **Engagement ferme**
* Accord de principe
* En attente d’une réponse de la part du partenaire
* Partenaire non encore sollicité

Rémunération horaire TTC de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer le coût horaire TTC.

* 10.000€

Profession/compétence de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer sa profession.

|  |
| --- |
| N/A |

1. Nom de la structure partenaire et description du rôle prévu dans la mise en oeuvre du projet \*

|  |
| --- |
| JADE est une association nationale qui a pour but d’accompagner les jeunes aidants.  JADE est partenaire du projet pour les actions de communication et de dissémination. |

Engagement du partenaire \*

Précisez où en est le partenariat.

* Engagement ferme
* **Accord de principe**
* En attente d’une réponse de la part du partenaire
* Partenaire non encore sollicité

Rémunération horaire TTC de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer le coût horaire TTC.

* N/A

Profession/compétence de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer sa profession.

1. Nom de la structure partenaire et description du rôle prévu dans la mise en oeuvre du projet \*

|  |
| --- |
| Institutions en charge des proches aidants (CCAS).  Les institutions seront partenaires du projet pour les actions de communication et de dissémination. |

Engagement du partenaire \*

Précisez où en est le partenariat.

* Engagement ferme
* Accord de principe
* En attente d’une réponse de la part du partenaire
* **Partenaire non encore sollicité**

Rémunération horaire TTC de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer le coût horaire TTC.

* N/A

Profession/compétence de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer sa profession.

Equipe dédiée au projet

Attention, il s'agit de l'équipe en interne à la structure, les partenaires ayant été renseignés plus haut.

Pour renseigner les informations relatives à une deuxième personne ou plus, cliquer sur le bouton "Ajouter un élément pour Equipe dédiée au projet" situé en bas du tableau

1. Fonction de la personne \*

|  |
| --- |
|  |

Rôle/missions dans la mise en oeuvre du projet \*

|  |
| --- |
|  |

Equivalent temps plein mobilisé pour cette/ces mission.s \*

|  |
| --- |
|  |

Moyens matériels prévus \*

Précisez les moyens matériels nécessaires à la réalisation du projet : outils numériques, tapis de sol, bâtons de marche, etc.

Précisez, le cas échéant, si le matériel est fourni ou à apporter par l’usager

Les moyens matériels inscrits ici doivent être cohérents avec le montant qui figure dans le compte « petit matériel » du budget prévisionnel, le cas échéant.

Si vous n'avez pas prévu de moyens matériels, merci d'indiquer "NA" en réponse

|  |
| --- |
| NA  En raison de sa nature, le projet s’adresse aux proches aidants et aux aidés disposant d’un équipement numérique connecté. |

Modalités d'accès physique au projet/moyens de transports \*

Précisez par exemple si l'accès de la personne est autonome, si un système de covoiturage est prévu, un transport avec chauffeur, etc.

Si vous n'avez pas prévu de moyens de transports, merci d'indiquer "NA" en réponse

|  |
| --- |
| NA |

Coût prévisionnel pour l'usager \*

Précisez si vous demandez une participation à l’usager, la nature de la participation, l’objet et le montant.

Exemple : caution, arrhes, adhésion

|  |
| --- |
| 0€ |

6. Communication

Moyens de communication prévus \*

Indiquez les modalités prévues pour le repérage des bénéficiaires, notamment si public cible spécifique, fragile etc.

Si vous n'avez pas prévu de moyens de communication, merci d'indiquer "NA" en réponse.

|  |
| --- |
| Plusieurs actions de communication seront conduites dans le cadre de projet. Celles-ci seront cadrées par l’établissement et le suivi d’un plan de communication global du projet visant à atteindre les objectifs suivis :   * Sensibilisation et recrutement des proches aidants pour l’organisation des ateliers de formation * Diffusion de l’outil de formation VBP aux proches aidants du département   Le premier objectif mobilisera le réseau de PSPPE et de ses partenaires, en ce y compris le département et les institutions en charge des proches aidants.  Le second objectif sera poursuivi en continu, en recherchant la collaboration des mêmes partenaires mais également en participant à Journée des Aidants et en s’appuyant sur le développement endogène d’une communauté en ligne des proches aidants. |

Stratégie pour nouer des partenariats \*

Si vous n'avez pas prévu de moyens pour mobiliser des partenaires, merci d'indiquer "NA" en réponse.

|  |
| --- |
| Pour les partenariats envisagés avec les institutions en charge des proches aidants (cf. section « Partenaires », les services du Département seront sollicités afin d’obtenir les contacts des institutions visées.  PSPPE et Terra Firma auront la charge de contacter ces institutions et de formaliser les actions visant à communiquer et disséminer le projet. |

7. Evaluation du projet

Outils et méthodologie utilisés pour évaluer l'action \*

Indiquez comment vous prévoyez de suivre les indicateurs attendus par la Conférence des financeurs (voir partie VI du guide technique) et comment le projet sera évalué : questionnaire de satisfaction, quizz sur les connaissances, tour de table, tests, mises en situation, etc.   
Indiquez comment l’évaluation est prévue, si elle est réalisée en interne ou en externe, en continu ou à des étapes clés du projet.

|  |
| --- |
| La méthode d’évaluation de l’action se base sur les métriques (*Key Performance Indicator - KPI*) et les livrables définis pour chaque phase du projet (plan PERT).  L’évaluation mesurera :   * L’intérêt et la satisfaction des usagers et des bénéficiaires * La participation avec usage des différents outils * La complétude de l’offre gt * L’intérêt des institutions publiques pour l’usage de VBP Val d’Oise sur le territoire du département   Le bénéfice apporté sera aussi mesuré lors d’actions comme la « Journée des Aidants » en lien avec le Département et les partenaires.  Le projet bénéficie de l’expérience de Terra Firma (projet HOPES supervisé par la CNSA) et de la réalisation sur 2 départements (Essonne et Seine-et-Marne) d’un projet similaire, qui devrait être mise en œuvre en 2021 |

8. Budget prévisionnel

Coût total du projet (en euros) \*

- En 2021 : précisez le montant total

- En 2022, le cas échéant : précisez le montant total

- Sur les 2 ans, le cas échéant : additionnez les coûts 2021 et 2022

Le coût total peut être supérieur au montant de la subvention demandée à la Conférence des financeurs, dans le cas où le projet bénéficie d’autres financements (financements propres, cofinancements, ou socle déjà existant donc déjà financé).

|  |
| --- |
| Le coût total du projet est estimé à 40.000€ réparti comme suit :   * 30.000€ pour PSPPE. Les coûts du projet sont les coûts du personnel qui sera mobilisé pour réaliser l’action (cf. section « Equipe dédiée au projet ») * 10.000€ pour le partenaire Terra Firma. Les coûts du projet sont liés au support technologique fourni par le partenaire pour l’action de personnalisation du support de formation |

Montant de la subvention sollicitée auprès de la conférence (en euros) \*

- En 2021 : précisez le montant demandé

- En 2022, le cas échéant : précisez le montant demandé

- Sur 2 ans, le cas échéant : précisez le montant demandé

|  |
| --- |
| La subvention sollicitée est de 40.000€ |

Avez-vous effectué d'autres demandes de subvention auprès de financeurs (pour cette même action) ? \*

Sélectionnez une des deux valeurs

* Non

Co-financements

Si vous avez répondu "oui" à la question précédente, merci de renseigner le tableau ci-dessous. Pour ajouter des informations concernant deux ou plusieurs financeurs, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour « Co-financements »" situé en bas du tableau.

Financeur sollicité

Montant sollicité auprès du financeur/accordé par le financeur (en euros)

Seul un montant doit apparaître dans ce champ (pas de lettre, d'espace....)

Etat de la demande

Précisez si la demande a été faite et demeure en attente de réponse ou si la demande a été accordée par le financeur

[Ajouter un élément pour « Co-financements »](https://www.demarches-simplifiees.fr/champs/55/repetition)

Budget prévisionnel détaillé \*

Veuillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](https://www.demarches-simplifiees.fr/rails/active_storage/blobs/eyJfcmFpbHMiOnsibWVzc2FnZSI6IkJBaHBBenlQM2c9PSIsImV4cCI6IjIwMjEtMDItMTBUMTE6MjQ6MjguMTc0WiIsInB1ciI6ImJsb2JfaWQifX0=--7cf82fb30c33d158cbdca057995d66ee4d0f4c30/BudgetProjet_Conf%C3%A9renceDesFinanceurs.xlsx)

9. Pièces complémentaires à joindre au dossier

Devis 1

Vous pouvez joindre au dossier les éventuels devis en lien avec la mise en oeuvre du projet

Devis 2

Vous pouvez joindre au dossier les éventuels devis en lien avec la mise en oeuvre du projet

Les outils d’évaluation des actions (enquête de satisfaction, quizz connaissances, guide d'entretien, etc.)

* **Plan PERT**

Document explicatif 1 (projet, contexte, etc.)

Document explicatif 2 (projet, contexte, etc.)